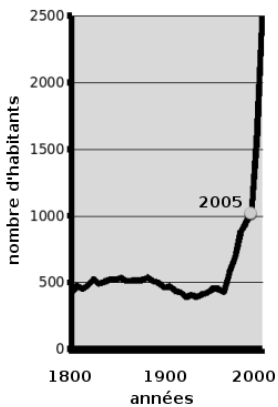


# Vivre à Villeneuve-lès-Bouloc

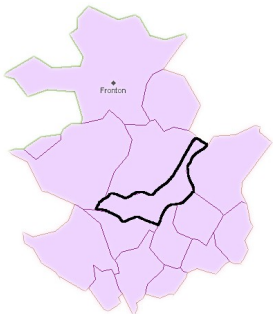
Un cœur pour Villeneuve!

## Les élections municipales du 9 mars sont un tournant pour notre village !



Savez-vous que la population de Villeneuve était de 429 habitants en 1968, a doublé en 30 ans et qu'elle devrait, selon la municipalité actuelle, encore doubler dans les 10 ans ?

*Nous voulons accompagner et organiser les espaces publics et privés qui vont modeler le cœur de village*



Savez-vous qu'en raison de sa situation, la communauté de communes ne se fera pas sans Villeneuve ?

*Nous voulons définir ensemble les services à partager : crèche, aide à domicile, équipements associatifs, ...*



Savez-vous que 250 personnes ont participé à Festi-Villeneuve le 15 septembre ?

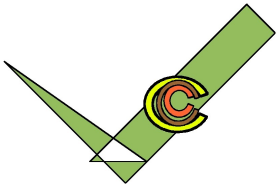
*Nous voulons soutenir les associations mais aussi proposer des espaces de rencontre, des événements culturels et festifs, ...*

La liste « un cœur pour villeneuve » réunit des compétences pour accompagner l'émergence d'un centre de village, participer de manière constructive à la communauté de communes, ouvrir de nouveaux espaces de convivialité et promouvoir la citoyenneté. Nous allons dans les mois qui viennent vous présenter chacun de ces thèmes.

Un cœur pour Villeneuve!

<http://villeneuve-les-bouloc.org>

☎ 05 61 82 56 46



Pour information, voici la lettre ouverte  
envoyée aux membres du conseil municipal  
lundi 8 octobre 2007

Un cœur pour Villeneuve!

<http://villeneuve-les-bouloc.org>

## Lettre ouverte aux membres du conseil municipal

Objet : Lotissement "Côte Rousse"

Mesdames, Messieurs,

Nous avons appris lors du dernier conseil municipal que le conseil Général impose, pour des questions de sécurité, et dans le cadre de la construction du lotissement dit "Côte Rousse", la coupe de 5 platanes route de Caminas.

Une solution alternative a-t-elle été envisagée ?

Nous pensons que la mise en sécurité de la route de Caminas est une occasion pour faire participer le lotisseur au cœur de village en devenir, participation qui doit pouvoir aller bien au-delà de la simple prise en charge financière de la coupe des arbres.

Par exemple, une déviation ("chicane") sur le terrain à lotir afin d'éviter les arbres pourrait être imaginée. De plus, cela aurait aussi l'intérêt de ralentir la circulation à l'entrée du village. Et si la coupe est inévitable, il doit être possible de négocier avec le lotisseur pour qu'il aménage un jardin pour enfants en compensation ou qu'il participe à la réalisation d'un équipement collectif en dehors de la zone à lotir.

Un délai est imposé : La coupe doit être faite avant le 30 novembre 2007. Le Conseil Général dit que le projet doit être abandonné si une telle délibération n'est pas prise...

Nous avons du mal à croire qu'un tel projet de lotissement (dans le contexte actuel de l'immobilier) puisse-t-être abandonné aussi facilement.

Oui, il faut prendre des mesures de sécurité à proximité de la voirie qui va voir son trafic augmenter. Mais n'est-ce pas aussi l'occasion d'intégrer ce lotissement au cœur de village à venir (orientation prise dans le PLU, récemment voté) ? Si le lotisseur a besoin de la commune pour construire, la commune a besoin du lotisseur pour qu'il participe au cœur du village en devenir, non ?

Pour ce faire, il existe des outils réglementaires. Par exemple, la loi du 18/07/85 permet dans le cadre d'un PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble) de "(...) mettre à la charge des bénéficiaires d'autorisations de construire tout ou partie des dépenses de réalisation des équipements publics correspondant aux besoins des habitants actuels ou futurs (...)".

Lors du dernier conseil municipal, le seul débat qui a suivi un tel enjeu, a été la couleur du bitume du plateau traversant qui sera construit à la place des platanes. Puis, la délibération a été votée à l'unanimité moins une abstention.

Nous pensons qu'il serait utile de temporiser la coupe des platanes, carte à jouer pour la collectivité et son cœur de village.

Bien sincèrement,

L'équipe "Un cœur pour Villeneuve"